Collectif 18ème

Compte-rendu de la visite de la direction sur le site de Boucry le vendredi 13 juillet 2012
Nuisances sonores et autres désagréments

Jeudi 12 juillet après-midi, suite à l'appel d'une collègue qui nous a fait part du niveau de nuisance (sonore, encombrement, câbles qui pendent), la CGT Finances Publiques a contacté M. Chabroux afin de faire remonter les revendications des agents du site.

Par ailleurs, la CGT Finances Publiques a interpellé M. Nizoux sur le sujet avant la tenue d'une CAPL qui se tenait le jeudi après-midi. Vendredi matin, M. Pery, M Chabroux, M. Cedra et les chefs de service sont venus sur le site.

Résumé de la discussion :
- Demande réitérée d'une information en amont et suffisamment précise (davantage de précisions que dans la gazette des travaux) pour protéger les collègues présents des nuisances trop importantes.
– Les représentants des personnels ne devraient pas être contraints de demander une autorisation d'absence; la direction devrait elle-même anticiper les choses.
- Rappel du contenu du droit d'alerte (déposé le 21 juin 2012) : demande d'autorisation d'absence y compris a posteriori quand il n'a pas été possible de le faire auparavant.
- Non négociable : les collègues directement impactés par les travaux, dont les bureaux sont situés à proximité immédiate, doivent pouvoir quitter leur poste pour la durée des nuisances sans qu'il ne leur en soit tenu rigueur.
- Tout ce qui est fait a posteriori, ce n'est que du "bricolage" : les collègues subissent quand même les nuisances sur le moment !
- Le manque d'information de la part de la direction nous empêche d'exercer notre rôle de représentants des personnels, en protégeant les agents des nuisances.
Une collègue a ensuite évoqué d'éventuelles conséquences sur la santé des agents à long terme, et la situation d'autres collègues posant des jours de congé uniquement pour ne plus subir les nuisances sur leur lieu de travail.

"Réponses" de la Direction :
- Consulter le médecin de prévention et essayer de trouver une zone de repli pour les agents les plus incommodés
- "Désolé" et "merci de votre compréhension"
- Difficultés de pilotage pour anticiper les problèmes
- Plus de nuisances vraiment importantes sur la fin des travaux.

Grâce aux interventions successives de la CGT Finances Publiques, la Direction a décidé d'octroyer une autorisation d'absence pour l'après-midi du vendredi 13 juillet pour l'ensemble des personnels.

Bien entendu, nous resterons vigilants...